

GROUPES D'ACCOMPAGNEMENT AU PROCÈS DE L'ATTENTAT DU 14/07/2016

L'association Montjoye service d'aide aux victimes est chargée de l'accompagnement des parties civiles, dans le cadre du procès de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016, qui a lieu du 5 septembre jusqu'à mi-décembre 2022 au Palais de Justice de Paris avec une retransmission passive à Nice.



POUR QUI ?

- Des groupes pour les victimes physiques et psychologiques de l'attentat.
- Des groupes pour les personnes endeuillées.
- Des groupes spécifiques pour les adolescents et pour les adultes.



OBJECTIFS :

Tout au long du procès, apporter un éclairage juridique, un étayage psychologique et permettre aux personnes victimes de partager leur expérience au sein d'un groupe.



COMMENT ?

Des groupes de 8 participants maximum, animés par un juriste et un psychologue.

Les séances auront lieu les lundis matin ou fin de journée (groupes adultes) et mercredis (groupes mineurs) avant, pendant et après le procès.

Pour tout renseignement contactez l'association Montjoye :



ASSOCIATION MONTJOYE ESPACE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT (E.I.A.) POUR LES VICTIMES D'ATTENTATS

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



29 rue Pastorelli
Immeuble Nice Europe • Bloc B • 1^{er} étage
06000 Nice



04 92 00 08 18 • 06 01 36 01 41



contact@eianice.org